



# LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

## Y'a-t-il UN TRÉSOR sous Saint-Sernin ?

**PLOUF.** On raconte que, trois siècles avant notre ère, nos ancêtres les Volques Tectosages ont rapporté à Toulouse l'or du sanctuaire d'Apollon de Delphes. Un trésor qu'ils auraient enfoui dans un lac sacré, situé à l'emplacement de la basilique. Alors que la place est en plein chantier, le JT a enfilé ses bottes. Juste au cas où...



Notre enquête commence non loin de Saint-Sernin, à la bibliothèque du Périgord. La littérature regorge de témoignages discordants sur la légende du lac et de l'or qui y dormirait. Dans un livre de référence du XIX<sup>e</sup> siècle, "L'Histoire générale de Languedoc", on peut lire: «François III Henri de Fleurigny, abbé de Saint-Sernin en 1748, fit faire des fouilles dans l'église de Saint-Saturnin, afin de prouver la fausseté de la tradition qui indiquait que son édifice était fondé sur un lac.» Des fouilles qui n'ont effectivement rien donné. Cela n'empêchera pas, 63 ans plus tard, le baron Etienne-Léon de Lamothe-Langon, sous-préfet de Toulouse, de se rendre à son tour dans la crypte de la basilique. Lui, raconte avoir descendu 132 marches jusqu'à une vaste salle soutenue par d'énormes piliers: «Le milieu de cette enceinte était occupé par un grand lac dont les eaux noires, froides et silencieuses paraissaient dans un repos constant.» Il n'y trouve pas de trésor, mais on y entend le bruit d'un torrent et on y voit des statues... De quoi piquer notre curiosité. Nous nous rendons donc sur place, bien décidés à dévaler l'escalier. Ce que le curé de Saint-Ser-

nin nous déconseille fortement. Refoulés, c'est au musée du Vieux Toulouse que nous poursuivons notre quête. Son conservateur, Gérard Villeval sait tout des secrets de la ville. Il douche nos espoirs: «Il y a beaucoup de fantaisistes et aucun lac sous Saint-Sernin! Tout juste peut-on y trouver un puits, creusé au XII<sup>e</sup> siècle, lors de la construction de la basilique. Il servait à faire la chaux et le ciment, ou encore à alimenter les bêtes et les ouvriers». Et de décrire les deux galeries qui y mènent, l'une depuis le cloître, l'autre depuis la sacristie. Bien sûr, dans ce puits, à seulement six ou sept mètres de profondeur, il y a de l'eau... Mais comme dans tous les puits de la ville: «En géologie on n'appelle pas ça un lac, c'est juste une nappe phréatique!» Quant au fameux trésor des Tectosages, il pourrait se trouver dans un autre lac, tout aussi inconnu, du côté de Vieille-Toulouse. Le JT va attendre un peu avant de ranger ses bottes...

Philippe Salvador

LE JOURNAL TOULOUSAIN

**Jt**

MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR! 1€

# Salariés: DIALOGUER POUR SE PROTÉGER

Le JT, l'hebdo fidèle au poste

En vue p.9  
GWENDAL HENAFF  
ET PIERRICK LOYERS,  
ASTRONAUTES  
AMATEURS

En immersion p. 12  
QUAND LES BÉBÉS  
PARLENT AVEC  
LEURS MAINS

N° 736  
JEUDI 27 AVRIL > 04 MAI 2017

©Hélène Ressayres/JT

**Jt** MATINALE  
CONSEILS JURIDIQUES  
LE 18 MAI À 8H

Entrepreneurs :  
et si on parlait fiscalité ?  
Avec le cabinet Céline CARSALADE

Lab'Oikos  
32 Rue Riquet  
Entrée Libre

R 29141 - 0736 F 1,00€

est édité par Scoparl News-Médias 3.1  
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse  
Tél : 09.83.27.51.09  
redaction@lejournaltoulouse.fr  
Registre du commerce :  
RCSB 803 281 880  
N° Commission Paritaire:  
1016 C 83361  
ISSN : 2425.1151  
Dépôt légal à parution  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Rémi Demersseman  
RÉDACTRICE EN CHEF :  
Séverine Sarrat  
severine.sarrat@lejournaltoulouse.fr  
RÉDACTION :  
Marine Mugnier, Delphine Tayac,  
Séverine Sarrat, Kenza Gros Desormeaux,  
Philippe Salvador, Gaël Cerez  
et Mailys Lopez  
CHEF DE PROJET :  
Cécile Varin  
CHEF DE PROJET WEB :  
Vincent Penalba  
CORRECTION :  
Thomas Gourdin  
PHOTOGRAPHES :  
Franck Alix et Héléne Ressayres  
MAQUETTE :  
Venise Abed  
IDENTITÉ VISUELLE :  
www.cathycombarnous.fr  
ANNONCES LÉGALES :  
Tél. : 09.83.27.51.41  
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr  
Le Journal Toulousain est habilité  
à publier les annonces légales  
et judiciaires en Haute Garonne  
Tarif préfectoral 2015 : 4,10 € HT la ligne.  
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros  
et le contenu numérique.  
SERVICE COMMERCIAL  
(annonces légales et parutions publicitaires) :  
Véronique Lapeyre  
Tél : 07.62.89.26.21  
service.commercial@lejournaltoulouse.fr  
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)  
Pol. Ind. Casa Nova  
Carrer Pla de l'Estany s/n  
17181 Aiguaviva (Girona)  
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UNE FÊTE...

# En mai, le salarié fait-il ce qu'il lui plaît ?



La France s'apprête à célébrer la Fête du travail. Nous devons ce jour chômé aux manifestations des salariés américains qui, en 1886, réclamaient la journée de travail de 8 heures. Que reste-t-il aujourd'hui de cette combativité ? Pressés comme des citrons pour gagner trois cacahuètes, les travailleurs ne sont plus vraiment à la fête. Pour garder leur emploi, ils acceptent tout : horaires décalés ou extensibles, gel des salaires, contrats courts... Ils ont eu beau s'interposer, passer leurs nuits debout, rien n'y a fait.

Le progrès social semble s'être essouffé et avoir fait marche arrière. Il est loin le temps des combats victorieux. Aujourd'hui, les syndicats, affaiblis, ne représentent plus suffisamment. Les salariés sont seuls, dispersés. Ils assistent, impuissants ou inconscients, au détricotage, lent mais sûr, du code du travail. Heureusement, il y a encore des pare-feux, des organismes, des associations, des médiateurs sur qui l'on peut compter en cas de pépin. Heureusement, des villages d'irréductibles, des entreprises de bonne foi, montrent l'exemple et ouvrent le dialogue entre patrons et salariés. Des endroits où l'on discute mieux, autrement, ensemble. Où l'on invente de nouvelles hiérarchies, où l'on place l'humain au cœur du système. Où la protection de chacun fait la réussite de tous. Des modèles de dialogue social apaisé et constructif. Cette semaine, le JT vous donne encore des raisons de faire la fête.



La Rédaction

**PLACE À PARTIR DE 10€**

# TOXIII

VS

# BRADFORD BULLS

**Samedi 29 avril / 18h**



**CONSTRUCTION.** Le droit du travail, ce chantier permanent. Sans cesse tiraillé entre les besoins des salariés et ceux des patrons. Quand les uns demandent respect, salaire décent, et meilleures conditions de travail, les autres veulent efficacité, qualité et souplesse. Face à des intérêts parfois contradictoires, le conflit n'est jamais loin. Avant d'arriver au clash, des solutions existent pour désamorcer les crises. Cette semaine, à l'approche du 1<sup>er</sup> mai, le JT a enfilé son bleu de travail et est allé voir syndicats, médiateurs et entreprises libérées. Ceux qui, sur le terrain, cimentent les relations patrons-salariés.



Jt

# SALARIÉS : dialoguer pour

Seulement 8%. La France affiche le plus faible taux de salariés syndiqués en Europe. Pourtant, chaque année, les organisations négocient un millier d'accords de branche et 35000 accords d'entreprise. Ainsi, bien que les Français semblent s'en détourner, ils bénéficient quotidiennement des négociations collectives menées par les partenaires sociaux. « En dehors de leur propre personne et de l'inspection du travail qui veille à l'application de la loi, les syndicats restent le seul outil dont disposent les salariés pour assurer le respect de leurs droits », rappelle Maître Emmanuelle de La Morena, avocate toulousaine spécialiste en droit social. Et c'est par le dialogue social que ce respect des droits est aujourd'hui garanti, au travers de conventions collectives et autres accords interprofessionnels. Cependant, on observe des bouleversements en la matière. D'abord, parce qu'il y a un basculement des forces syndicales. Si, depuis des décennies, la CGT demeure l'organisation la plus représentative, c'est désormais la CFDT, moins réticente à la signature d'accords, qui prend les devants. Selon la Direction générale du travail, cette

« Les syndicats restent le seul outil dont disposent les salariés pour assurer le respect de leurs droits. »

dernière devance la CGT de 1.52% dans le privé au niveau national. « Nous n'avons pas encore les chiffres départementaux, mais il semble qu'en Haute-Garonne, notre syndicat enregistre également une augmentation de ses effectifs », constate Thierry Lataste, secrétaire général adjoint de la CFDT31. Son organisation appréhende le dialogue social comme « un outil de négociations collectives, elles-mêmes moyens de transformation sociale. » « Nous nous mettons à table dans l'intention de trouver un consensus qui nous permettra de signer des ac-

cords avec le patronat », précise son représentant local. Une majorité de salariés semblent donc abonder en ce sens, estimant que « mieux vaut obtenir un minimum que rien du tout », confie Thierry Lataste. Mais aussi, parce que la loi El Khomri a récemment rebattu les cartes. « Si jusque-là le code du travail est la norme et que les accords de branches primaient sur les accords d'entreprises, la loi Travail est venue inverser cette hiérarchie. Ceci pour élargir le dialogue social en faisant en sorte que les partenaires sociaux négocient au cas par cas, au sein même de chaque société », explique maître de La Morena. Une bonne mesure selon Gilles Nakache, président de la CPME31, syndicat patronal des petites et moyennes entreprises, qui plébiscite « l'adoption d'accords



### En matière de droit du travail, quel texte prime aujourd'hui ?



Jt

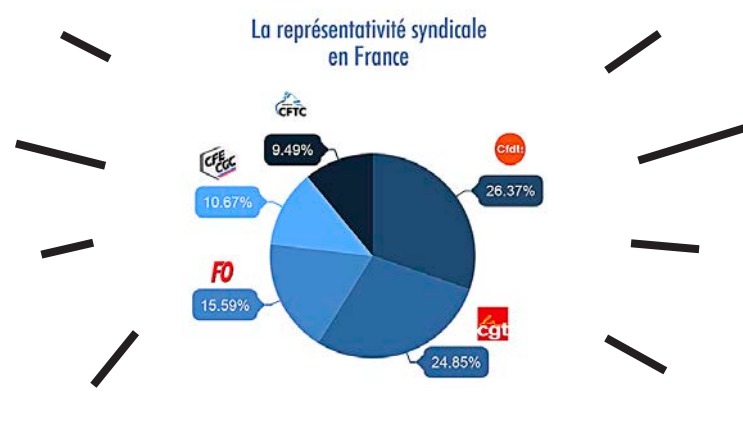
# se protéger

approuvés par référendum au sein même des entreprises, sous contrôle de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).» Pour lui, pas de meilleure représentation que la relation directe entre patrons et salariés dans les petites sociétés : «Dépassons le côté politique pour revenir à un dialogue plus sain», pense-t-il. Les syndicats y voient au contraire un risque pour les salariés de se retrouver seuls face à un patron maîtrisant les rouages du dialogue social.

*« Dépassons le côté politique pour revenir à un dialogue plus sain. »*

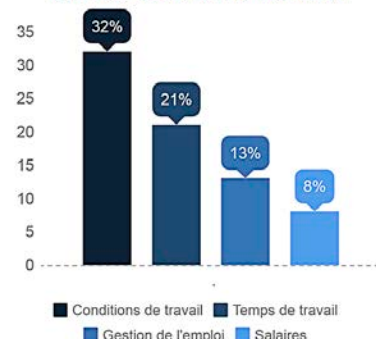
Néanmoins, pour garantir un encadrement strict, des Commissions paritaires interprofessionnelles ont été mises en place (loi Rebsamen) pour assurer une représentation syndicale aux salariés n'y ayant pas accès jusqu'à présent (entreprises de moins de 10 salariés, employeur-particulier...) S'il est trop tôt pour percevoir les retombées de ces évolutions, il est cependant inévitable que les lignes du dialogue social soient amenées à bouger en cette période électorale. Mais en quels termes ?

Séverine Sarrat ✍



Source : Direction générale du travail.

### Pourcentage des TPE ayant consulté leurs salariés sur différents thèmes



Dans les TPE (moins de dix salariés) les négociations ne sont pas obligatoires mais des concertations sont organisées.

Source : Ministère du travail.

## ERAH libère le dialogue entre patrons et salariés

**PRÉCURSEURS.** Depuis 2015, cette PME basée à Castanet fonctionne sur le modèle de l'entreprise libérée. Prise de décisions en commun, autonomie des employés et souplesse dans l'organisation du travail ont permis à cette PME de pacifier les relations internes.

**Jt**



**L**il est 17 heures. La fin de la journée s'amorce chez Erah, entreprise spécialisée dans la pose de parquets et les aménagements intérieurs et extérieurs. En temps normal, les salariés et les deux patrons s'apprêteraient à regagner leurs domiciles. Mais ce soir-là, une réunion importante est à l'ordre du jour. Un poste se libère suite au départ d'une employée. Alors que, dans une entreprise classique, les gérants décideraient seuls de la suite à donner, ici, toute l'équipe va discuter de la façon de réorganiser le poste.

On installe des chaises en cercle dans la salle d'accueil attenante à l'entrepôt. La discussion peut commencer. «Jaimerais que nous en profitions pour voir ce qui fonctionnait ou pas. Et organiser le poste différemment selon vos besoins», lance le patron Frédéric Sanchez. Les propositions fusent. «On pourrait gérer nous-mêmes le planning sur trois semaines, avant, pendant et après le chantier», suggère Félix, un technicien. La réunion se poursuit ainsi pendant une heure afin d'imaginer comment éviter les problèmes de communication et les pertes de temps. Finalement, une solution émerge. La codirigeante Cathy Sanchez propose de la mettre en place lors d'un chantier test.

Ce type de réunion n'est pas rare chez Erah. Depuis 2015, la PME fonctionne entreprise libérée. Un

*«L'entreprise est un système féodal où l'on infantilise le salarié. Nous, nous pensons que nous avons des adultes en face de nous»*

concept développé par Isaac Getz, professeur à l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Europe), où l'autonomie des collaborateurs est recherchée et où la hiérarchie a vocation à disparaître. «L'entreprise est un système féodal où on infantilise le salarié. Nous, nous pensons que nous avons des adultes en face de nous», explique Frédéric Sanchez.

Chez Erah, toutes les décisions sont prises en commun. Les employés se chargent de leur organisation, du choix de leur matériel... «On planifie nos journées comme on le souhaite, comme si nous étions des travailleurs indépendants», explique Gauthier l'un des salariés. Une marge de manœuvre qui va jusqu'à la validation des recrutements ou même à la fixation des salaires. «Nous avons décidé que tout le monde touche 2000 euros, y compris le patron. On recherche toujours l'équité. On a tous les mêmes objectifs et le même pouvoir», poursuit-il. Au-delà de 5 % de bénéfices, ces derniers sont redistribués à tous. Pas question pour autant d'en demander toujours plus. «Nous ne rechignons pas

à faire des heures supplémentaires et eux les payent bien volontiers. Au début, je faisais beaucoup d'heures, mais les patrons m'ont freiné», s'amuse Gauthier.

Un fonctionnement qui demande aux gérants de lâcher du lest. «Nous jugeons parfois que certaines décisions ne sont pas les meilleures, mais nous les laissons les prendre», explique Cathy Sanchez. «C'est une question de cohérence, on ne peut pas partager le pouvoir que lorsque cela nous arrange. La seule limite est de ne pas mettre en péril l'entreprise».

Les deux gérants y trouvent leur compte. Erah réalise cette année son meilleur chiffre d'affaires depuis 2010. En termes d'efficacité: «Nos techniciens sont réputés pour leur sérieux et leur prise d'initiative», s'enthousiasme Cathy Sanchez. Mais aussi en termes d'ambiance. «Entre eux, ils prennent les bonnes décisions. Si c'est moi qui choisit, cela ouvre la porte aux conflits», explique Frédéric Sanchez, qui sait de quoi il parle. Entre 2000 et 2015, Erah avait un fonctionnement classique. «Nous sommes montés jusqu'à un



© Franck Aïx / JT

## LA TÊTE D'AMPOULE

# CONFLIT EN ENTREPRISE : les conseils d'un médiateur

**DÉMINAGE.** Pascal Morvan, médiateur en entreprise, tente de résoudre les crises qui éclatent sur les lieux de travail. Ces conflits varient en fonction des acteurs et du contexte : il apporte donc des solutions sur mesure pour aider les salariés à s'exprimer et les managers à remplir leur mission d'encadrement et d'écoute.

« La mise en place d'un nouveau système informatique, le passage en open space, une opération de fusion entre deux sociétés, des plans sociaux, des problèmes individuels. Il y a de nombreuses sources de conflit possibles en entreprise », explique Pascal Morvan, médiateur. Lorsqu'un conflit éclate entre patrons et salariés, plusieurs issues sont possibles. Au mieux, ils discutent naturellement et trouvent un accord. Au pire, c'est un juge qui tranche. « Mais cela ne facilite pas forcément la relation », ajoute-t-il. La médiation permet ainsi de faire intervenir une tierce personne neutre « qui vient avec une méthode et une boîte à outils » pour résoudre les conflits « avec bienveillance ».

Alors, quelles solutions concrètes pour ramener la sérénité dans sa société ? Quand on lui pose la question, le mot « dialogue » revient souvent dans la bouche du spécialiste. S'il est aisé de comprendre que la communication est la clé, ça n'est pas si facile à appliquer. Les salariés ne doivent pas hésiter à exprimer leur mal-être : à travers une organisation syndicale, via le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (dans les établissements de plus de 50 salariés), ou bien en allant voir la direction des ressources humaines. « S'ils ne confient pas leur souffrance, le problème peut s'amplifier, pousser au burn-out ou se généraliser aux autres membres de l'entreprise. »

Pour Pascal Morvan, il est clair que le manager a un rôle primordial : il doit aider les employés à s'exprimer. « Ils n'ont pas le droit de rester passifs face à une situation de difficultés et de souffrance », insiste-t-il. Il conseille avant tout d'organiser des temps de parole réguliers. « Aux Pays-Bas, les salariés sont très sérieux au travail. Ils n'ont pas d'espace pour faire des pauses et discuter. Mais quand ils finissent leur journée, ils vont boire une bière ensemble et créent ainsi un sas de décompression, un endroit informel pour discuter des problèmes. » Pour le médiateur, les managers doivent ainsi organiser un espace et un temps dédiés à la parole et ne pas attendre les traditionnels entretiens d'évaluation pour discuter. « Cela aide à désamorcer 50 % des conflits. »

Mais inscrire un moment d'échange sur son planning ne suffit pas. « Le patron ne doit pas se contenter de hocher la tête, il doit être en position d'écoute active : s'intéresser à ce qu'essaye de dire son interlocuteur, se faire préciser les choses et reformuler ce que l'on vient de lui dire pour faire comprendre qu'il a bien écouté », précise le médiateur. À la fin de cet entretien, si le responsable n'est pas convaincu, il est tout à fait en droit de refuser la demande du salarié « mais il doit expliquer pourquoi ». Pascal Morvan le conçoit, la mise en pratique de ces solutions dépend entièrement de la personnalité du manager. « Il faut prendre conscience de l'importance du management de proximité : un travail quotidien de communication est dix fois plus efficace que de faire intervenir un médiateur une fois le problème installé », conclut-il.

Marine Mugnier ✍

effectif de 30 salariés. Nous avons éprouvé toutes les difficultés économiques et les conflits par lesquels peuvent passer une boîte » explique-t-il. « Nous avons un délégué du personnel. Nous avons eu affaire à un salarié très procédurier, le dialogue s'est rompu. Un manager nous a

« Nous avons décidé que tout le monde touche 2000 euros, y compris le patron, on recherche toujours l'équité »

conseillé de contrôler les horaires, d'installer des GPS sur les camions pour surveiller leur utilisation, on ne s'y retrouvait pas du tout, on a failli tout arrêter. » Les relations se tendent jusqu'à finir aux Prud'hommes et par une vague de ruptures conventionnelles. Un déclencheur pour se muer en entreprise libérée.

« Je ne reviendrai pour rien au monde à un fonctionnement classique », lance Cathy Sanchez, en montrant fièrement le dernier outil mis en place sur les fiches horaires et inspiré par l'entreprise toulousaine Web-atrio, elle aussi "libérée". Sur chaque feuille s'alignent trois smileys, un heureux, un neutre, un triste. « Si un salarié entoure le triste, nous l'appelons pour savoir ce qui ne va pas. »

Prochainement, Erah, qui vient de passer le cap des 11 salariés, devra désigner un délégué du personnel. « Comme pour tout, nous allons nous conformer au code du travail. Cela ne nous dérangera pas, mais ce ne sera pas très utile », glisse Cathy Sanchez.

Delphine Tayac ✍

Jt

### PASCAL MORVAN

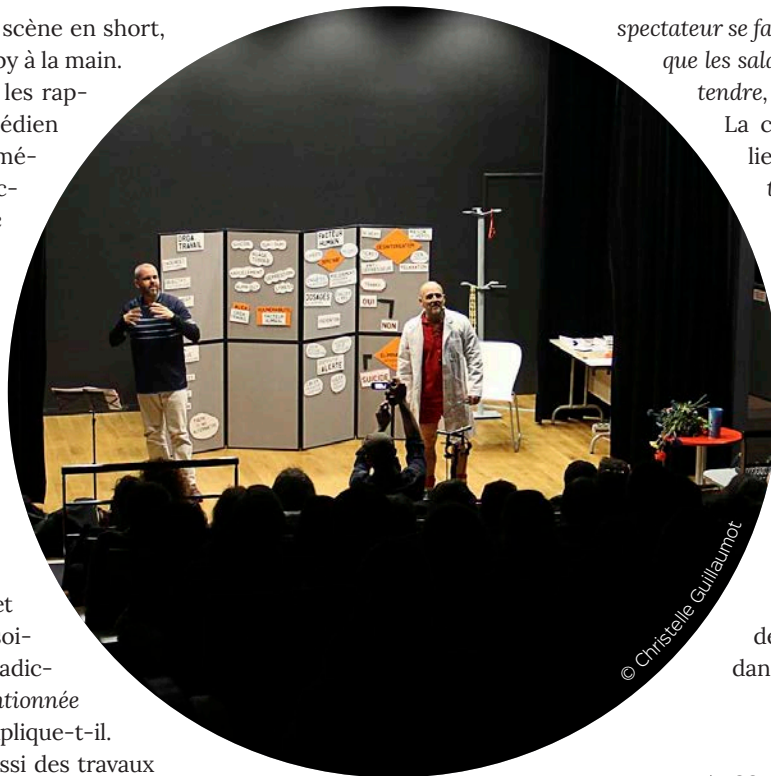
> Médiateur intra-entreprise et consultant indépendant depuis huit ans. Il est aussi membre du Centre de médiation et d'arbitrage (CMAP).





## Du théâtre pour PRENDRE CONSCIENCE de ses droits

Christophe Abramovsky déboule sur scène en short, sifflet autour du cou et ballon de rugby à la main. Un costume étonnant pour évoquer les rapports patrons-salariés. Pour ce comédien toulousain, c'est une façon de filer la métaphore : le travail est un sport collectif. « *L'entreprise c'est un match entre le capital et le travail. Le contrat implique un rapport de subordination* », explique le comédien. Formé à l'ergonomie, la science qui cherche à adapter le travail à l'homme, il a créé une conférence gesticulée qu'il joue à Toulouse et partout en France. En deux heures, il dissèque les relations à l'œuvre dans le monde de l'entreprise en puisant dans des expériences vécues par d'autres. Il se met notamment dans la peau d'une aide-soignante faisant face à des ordres contradictoires : « *On lui demande d'être attentionnée avec ses patients tout en allant vite* » explique-t-il. Christophe Abramovsky vulgarise aussi des travaux universitaires de sociologie ou d'ergonomie. Avec pour objectif de politiser nos rapports au travail. « *Chaque*



spectateur se fait son point de vue, mais je défends l'idée que les salariés doivent se souder pour se faire entendre, notamment en se syndiquant. »

La conférence peut être suivie d'un atelier. « *Cela peut prendre la forme d'un théâtre forum. Je mets en place une situation critique que l'on pousse à son paroxysme, par exemple celle de cette aide-soignante. Chacun peut intervenir pour dire ce qu'il ferait à sa place. Comme saisir le délégué du personnel. Si, dans le public, quelqu'un connaît cette mission, on le fait monter sur scène. On joue la situation et on tire ainsi le fil de tous les possibles. L'intelligence collective fait émerger des solutions.* »

Christophe Abramovsky intervient ainsi dans des festivals, mais aussi sur demande de syndicats ou d'entreprises, dans le cadre de formations.

Delphine Tayac ✍

"Le travail est un sport collectif"  
le 29 avril à 14h au festival Bazar, au Bazacle  
[www.christophe-abramovsky.fr](http://www.christophe-abramovsky.fr) 🔗

Jt



### Un atelier pour DÉDRAMATISER les crises

« *Les conflits sont normaux, naturels, voire nécessaires dans une certaine limite* » explique Cécile Rudaz. Cette coach en développement personnel propose de prendre les difficultés à bras-le-corps le 18 mai, dans un atelier intitulé "Comment créer un conflit". Lors de cette rencontre, les participants inventeront un problème fictif : un jeu qui permettra de décortiquer les mécanismes de progression et de résolution de crise. « *Nous nous interrogerons aussi sur notre place dans le conflit : est-ce que j'ai réellement envie de trouver une solution ? Où est-ce que j'y vois un avantage ?* ». Ce rendez-vous est ouvert à tous.



"Comment créer un conflit"  
le 18 mai à Étincelle Coworking. 5€  
[www.meetup.com](http://www.meetup.com) 🔗

### DOMPTER le code du travail

Difficile de connaître sur le bout des doigts les textes sur le droit du travail. Pour s'y retrouver, le site Légifrance met à disposition des salariés l'ensemble des textes de loi: Constitution, codes, textes législatifs et réglementaires, Journal officiel, conventions collectives, traités européens... Les versions en ligne sont régulièrement mises à jour. Une fois sur la plateforme, il suffit d'effectuer une recherche par mot-clé afin de trouver les articles correspondants à telle ou telle problématique.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) 🔗



### Droit du travail : ÊTRE CONSEILLÉ gratuitement

À Toulouse, il est possible de se renseigner auprès d'un professionnel du droit du travail sans sortir son portefeuille. Dans les trois antennes de la Maison de la justice et du droit, situées dans les quartiers de Lalande, la Reynerie et Tournefeuille, une permanence gratuite avec un avocat est organisée chaque mois. Autre possibilité: se rendre au Service d'aide aux victimes, d'information et de médiation (Savim). Cette



association permet aux justiciables de rencontrer juristes, psychologues, travailleurs sociaux. Il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Le Savim: 05 62 30 09 82

[www.ffpe-toulouse.org](http://www.ffpe-toulouse.org) 🔗

## Où lirez-vous la presse quand les smartphones auront disparu ?



Sur papier, certainement, et sur d'autres supports qui n'existent pas encore.

La presse a déjà beaucoup changé. C'est même le média qui a le plus évolué.

Aujourd'hui, 93 % des jeunes entre 15 et 24 ans lisent la presse au moins une fois par mois quel que soit le support\*. Demain, pour vous accompagner, nous évoluerons encore. Mais ce qui ne changera pas, c'est la qualité du travail de nos journalistes. C'est et cela restera notre cœur de métier. Et nous trouverons toujours le moyen de vous rendre accessible une information de qualité qui vous procure du plaisir.

Notre évolution ne se fera pas sans votre avis, exprimez-le sur [demainlapresse.com](http://demainlapresse.com)

avec

**#DemainLaPresse**  
DEMAINLAPRESSE.COM



ILS MÉRITENT DE FAIRE LA UNE

# Gwendal HENAFF et Pierrick LOYERS

Astronautes amateurs

En décembre dernier, ces deux jeunes étudiants en génie physique à l'Insa de Toulouse ont rejoint la base d'étude scientifique américaine Mars Desert Research Station dans l'Utah, reproduisant les conditions de vie d'une mission sur la planète rouge. Durant 15 jours, ils ont vécu avec l'équipage 172, à la manière des astronautes.

✍ Séverine Sarrat

**OPPORTUNITÉ** Passionnés par le spatial, Gwendal Henaff et Pierrick Loyers ont répondu à l'appel à projets de l'organisation Mars Society à titre personnel. «Lorsque nous avons appris notre sélection, nous avons proposé à l'Insa de valider notre expérience pour notre projet interdisciplinaire de 4<sup>e</sup> année», précise le premier.

**TECHNIQUE** Ensemble, ils ont conçu un système portable permettant à un astronaute de cartographier la surface de Mars. Ils ont également testé un radar à pénétration de sol pour sonder le sous-sol martien. «Notre projet scientifique a été retenu par Mars Society et nous a permis de réaliser en même temps une expérience de vie extraordinaire», s'émerveille encore Pierrick Loyers.

**OBSERVATION** Sur place, les deux étudiants de 23 ans ont vécu avec une équipe de sept personnes pendant 15 jours : des scientifiques, des techniciens et un journaliste. Reproduisant les conditions de vie sur Mars, ils ont pu réaliser des sorties en scaphandre et participer à toutes les expériences, quitte à servir eux-mêmes de cobayes. «Une équipe médicale nous a suivis et a ainsi étudié le comportement humain face à l'isolement, le sommeil et la fatigue en milieu extraterrestre», se souviennent-ils.

**INTROSPECTION** «Et sur le plan personnel, nous avons également beaucoup appris.» Pierrick a travaillé sa capacité au dépassement de soi : «Sorti de ma zone de confort, j'ai dû faire des efforts pour continuer à être efficace.» Quant à Gwendal, il s'est découvert une aptitude à faire face à l'adversité : «Faire avec les moyens du bord n'est pas toujours évident mais quand un composant grille, il faut le réparer coûte que coûte, au risque d'annuler la mission.»

**ENTHOUSIASME** De retour sur Terre, ou plutôt à Toulouse, les deux étudiants gardent de nombreux souvenirs en tête et surtout l'impression d'avoir participé à une folle expérience qui les a confortés dans leur idée : «C'est désormais certain. C'est bien au spatial que nous nous destinons», clament-ils en cœur. D'ailleurs, si l'occasion se présente... «On recommence demain!»



© Franck Alix / JT

EN BREF



## PLUS DE PLACE pour les cyclistes

Une pétition en ligne vient d'être lancée pour que les cyclistes puissent emprunter la voie de bus en site propre (BSP) de Castanet à Ramonville. Un espace qui est jusqu'à maintenant réservé aux autocars. Le texte a recueilli plus de 450 signatures.



© Archives

# 40%

C'est le taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre que s'est fixé Toulouse Métropole d'ici 2030. Présenté le 13 avril dernier, le Plan climat air énergie Territorial (PCAET) a pour objectif de développer l'écomobilité et de multiplier par deux l'utilisation des énergies renouvelables.



AGENDA

### > SAMEDI 29 AVRIL

"Beauty party", salle Osète. Au programme : plusieurs ateliers beauté ainsi qu'une tombola. Les fonds récoltés financeront la lutte contre le cancer.

### > JUSQU'AU 27 AOUT

"Inventez la ville... dont vous êtes les héros!" Quatre journées de co-création organisées par les associations Science Animation et La Mêlée.

🔗 [www.quaidessavoirs.fr](http://www.quaidessavoirs.fr)

ET MAINTENANT ?

## Après le gel, LES VIGNERONS s'organisent

**CUVÉE.** La semaine dernière, un coup de froid a saisi les vignes occitanes. Selon les terroirs, 20 à 60% de la récolte seraient menacés. Faute de solutions techniques abordables, les vignerons estiment qu'il faut adapter les assurances au changement climatique.

On croyait le printemps arrivé, mais l'hiver a donné un ultime coup de griffe la semaine dernière. Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 avril, le gel est tombé sur les terres et les vignobles en ont pris un coup. De mémoire de vigneron, on n'avait pas connu un tel froid printanier depuis 1991. «À l'époque, on avait perdu 70% des bourgeons», se souvient Jacques Tranier, directeur général de la coopérative tarnaise Vivalie. Cette année, les pertes potentielles diffèrent selon les terroirs : de 20 à 30% à Cahors et à Gaillac, de 40 à 60% dans le Frontonnais. «L'intensité du gel a été plus forte dans la vallée que sur le plateau, c'est catastrophique», constate Maurin Béranger, président du syndicat de défense du vin de Cahors. «Il faut voir maintenant comment la vigne va évoluer.»

Dans les vignobles plus au Nord – en Touraine, en Bourgogne ou dans le Jura – les vignerons ont tenté de sauver leurs bourgeons par tous les moyens. Comme le rapporte "Le Monde", le 20 avril, des chaufferettes au fuel ou des bougies de paraffine ont été placées tous les dix mètres

« Les bonnes années 2015 et 2016 nous permettent de temporiser sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres accidents »



techniques», juge Jacques Tranier. «Ces méthodes coûteuses donnent des résultats trop aléatoires», ajoute Maurin Béranger. Face au froid, les vignerons occitans font donc le dos rond. «On se remet tout juste de la mauvaise récolte de 2013», lâche, amer, Benjamin Piccoli, directeur du syndicat des vignerons du Fronton. «Les bonnes années 2015 et 2016 nous permettent de temporiser sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres accidents, comme de la grêle en août.» Pour compenser les pertes, les vignerons pensent aussi à monter en gamme. «Nous allons arrêter de produire des vins

de premiers prix», annonce Jacques Tranier. La répétition des aléas climatiques soulève enfin la question des assurances et des franchises trop élevées. «Il faut tout perdre pour recevoir quelque chose», regrette Maurin Béranger. «Les assureurs sont frileux, mais ils devraient adapter leurs produits au changement climatique», renchérit Benjamin Piccoli.

au pied des vignes pour réchauffer les sols. D'autres professionnels ont aspergé leurs plants de gouttelettes d'eau afin qu'une croûte de glace protège les jeunes pousses. Certains ont même utilisé des hélicoptères pour plaquer au sol des masses d'air moins froides. En Occitanie, foin de tout cela. «Le gel est trop rare pour investir dans ces

Gaël Céréz ✍

ÇA BOUGE !

## Airbus veut faire sauter LES BOUCHONS

Horaires aménagés, coworking, télétravail : les nouvelles façons de travailler peuvent aider à décongestionner nos routes. C'est ce qu'expérimente l'avionneur européen sur ses sites toulousains.



En février dernier, une partie des 21 000 Airbusiens de Toulouse se sont vus proposer de travailler chez eux, deux jours par semaine. C'est un des volets du plan mobilité d'Airbus détaillé le 25 avril – la loi de transition énergétique impose aux entreprises de plus de 100 salariés d'élaborer leur plan d'ici la fin de l'année. Pour faciliter les déplacements de son personnel, l'avionneur vient également de mettre en place des espaces de coworking d'une trentaine de places chacun, sur ses sites du Palays et de Saint-Martin-du-Touch. On y travaille jusqu'à la fin des bouchons du matin, avant de rejoindre son poste. «Ce sont des

projets pilotes qui pourraient prendre un essor considérable. À la fin de l'année, nous saurons si les salariés adhèrent à ces nouvelles formes de travail», indique Francis Tremolet, responsable de la relation client d'Airbus. Déjà, depuis 2015, pour ses besoins industriels, Airbus fait tourner des équipes au 3x8 ou au 2x9. Des horaires décalés qui ont eu pour effet de désengorger les parkings et le trafic routier alentour.

Chef d'orchestre des plans de mobilité, Tisséo met à disposition des entreprises un guide sur le télétravail. «Nous pouvons accompagner le dispositif, par exemple en adaptant l'offre de bus aux heures creuses», précise Christophe Doucet, responsable du service urbanisme et mobilités de Tisséo. Le syndicat des transports en commun de l'agglomération souhaite mener une vaste étude pour évaluer l'impact de ces mesures sur la circulation.

Philippe Salvador ✍



## Jeux CONCOURS

Gagnez l'un  
de ces cadeaux  
en envoyant  
un mail à : [redaction@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)  
Mettre en objet :  
Jeux concours  
\*Dans la limite  
des stocks disponibles



## LIVRE "Femme sur écoute"

Manon est strip-teaseuse et escort girl dans le quartier du Triangle d'or à Paris. Elle vit avec sa sœur, étudiante en philo, et le bébé qu'elle a eu avec Bison, incarcéré en préventive pour un braquage raté. Manon ne mène qu'une bataille, celle de son avenir. Le plan: racheter une boutique sur les Champs-Élysées et par la même occasion, sa respectabilité. Mais ça, c'était avant qu'on pirate sa vie.

Disponible depuis le 13 avril



## DVD "Sully"

Le 15 janvier 2009, l'incroyable se produit: un avion qui vient de subir une terrible avarie réussit à se poser sur les eaux glacées du fleuve Hudson, au large de Manhattan. Bilan: les 155 passagers ont la vie sauve! Un exploit accompli par le commandant "Sully" Sullenberger et bientôt relayé par les médias et l'opinion publique. Partout dans le pays, la presse s'empare du "miracle sur l'Hudson". Et pourtant, alors même que le pilote est salué comme un héros, une enquête est diligentée qui menace sa réputation et sa carrière...

Disponible depuis le 5 avril

## SORTIR



© Franck Aïx / JT



© Franck Aïx / JT

38 rue de la Colombette à Toulouse  
07 83 06 78 40  
veggiecornertlse

# Le Veggie Corner, le VEGAN DÉCOMPLEXÉ

**INITIATION.** Et si vous sautiez le pas ? Au recoin du 38 rue de la Colombette, dans son nouveau snack-restaurant baptisé Veggie Corner, Franck Lafon propose un type de restauration encore rare à Toulouse, loin de l'habituel steak frite. Au menu du jour: la découverte de saveurs 100% végétaliennes.

« On ne mange pas que des graines et des cailloux », ironise Franck Lafon. Avis aux carnivores obstinés, le Veggie Corner envoie valser vos idées reçues sur le véganisme, cette habitude alimentaire qui exclut l'utilisation de produits issus d'animaux, comme la viande, le lait ou les œufs. Le restaurateur précise que c'est également un véritable mode de vie : « Il s'agit d'exploiter le moins possible les animaux, que ce soit dans les vêtements ou les loisirs ; c'est-à-dire pas de zoos, de cirques, de laine ou de fourrure. » Plus qu'un phénomène de mode, le véganisme représente selon lui un réel changement sociétal qu'il est ravi de mettre en application dans sa cuisine : « Aujourd'hui, on observe un éveil par rapport à la cause animale. On sent que la société est en train d'évoluer. J'espère qu'en mangeant ici, les gens n'auront plus peur de sauter le pas. »

Curieux ou initiés, le Veggie Corner est ouvert à tous et veut ainsi prouver que « la cuisine végétalienne permet de varier les goûts et de faire des plats savoureux avec des légumes et des féculents », indique Franck Lafon. Riz au sésame, lasagnes à la béchamel, légumes en sauce ou cake au citron, cette nouvelle adresse du centre-ville propose de quoi faire saliver même les plus perplexes. Pour cela, le chef cherche à se rapprocher le plus possible des plats et desserts que l'on peut déguster dans la restauration traditionnelle : « C'est une nouvelle façon de cuisiner, mais les plats que

les gens connaissent déjà peuvent aussi être préparés de manière végétalienne », précise-t-il. Pour tenir ses engagements, Franck Lafon doit ruser et trouver des alternatives aux ingrédients habituels. Dans ses recettes, les œufs sont ainsi remplacés par de l'huile ou par de la compote dans certains cas. Pâtissier de formation, il entend bien prouver qu'il est possible d'allier gourmandise et végétalisme: gaufres, brownies et autres sucreries ornent également sa vitrine.

En plus de servir à déjeuner, le restaurant se transforme l'après-midi en salon de thé et organise une pause gourmande entre pâtisseries et jus de fruits bio. « J'ai réussi à trouver des producteurs locaux avec qui travailler, et je suis ravi de pouvoir proposer ce type de produits aux clients », explique Franck Lafon. Même s'il reconnaît qu'il est parfois difficile de s'approvisionner localement, il aime faire rimer bio et vegan. Côté prix, le restaurateur joue petit et prouve que manger vegan ne coûte pas forcément plus cher. Son pari: démontrer que la cuisine 100% végétale peut être goûteuse et abordable, à l'image de sa formule du midi allant de 6 à 12,50 euros.

« J'espère qu'en mangeant ici, les gens n'auront plus peur de sauter le pas »

Maïlys Lopez



## Quand les BÉBÉS PARLENT avec leurs mains

**GRANDIR.** Avant que n'apparaisse la parole, la communication gestuelle permet aux parents de comprendre, grâce à des gestes inspirés de la langue des signes, les besoins de leurs jeunes enfants. Le JT a suivi l'un de ces ateliers d'initiation pour apprendre à parler avec ses mains.

À Léguevin, chez les Chevrier, un feu crépite au fond de lâtre en cette morne et nuageuse matinée de fin d'hiver. Deux petites statuette pâles se dressent sur l'imposant linteau de la cheminée : un homme et une femme portant un enfant. La scène semble se reproduire dans le salon attenant. Là, assis sur des coussins ou des chaises basses disposés en cercle sur un tapis oriental, Nicolas, Sophie et leur fille Lucie entourent avec bienveillance Camille, la dernière-née de la famille. Robe bleue et manches rouges, l'enfant tortille sa couette tout en suçant son pouce. Ses grands yeux sombres fixent avec attention le quatrième personnage de la pièce. « Ça va ? », lui demande doucement Céline Debrun. Joignant le geste à la parole, l'éducatrice plie et déplie ses index et majeurs, pointés vers le ciel. Pendant que Nicolas et Sophie imitent timidement leur hôte matinale, la principale intéressée vient se blottir entre les genoux de sa mère. « Tu es bien avec elle ? Ça va ? », répète patiemment Céline Debrun en langue et en signes. Comme à chaque fois, l'éducatrice spécialisée de 27 ans commence

son atelier de communication gestuelle par un chant doux, repris à l'unisson et permettant à chacun de se présenter en utilisant quelques signes simples. Camille suit la farandole avec attention. Quittant le havre maternel, elle se rapproche de Céline Debrun à quatre pattes, s'assoit, esquisse un geste, se touche les dents et finit par dresser joyeusement ses deux bras à la fin de la chanson. « Depuis que nous avons commencé les ateliers de communication gestuelle, elle arrive à signer "encore" et a inventé un geste pour dire « non » en agitant son bras de gauche à droite », s'enthousiasme Sophie. « Elle dit aussi "je veux" en ouvrant et en fermant le poing », ajoute fièrement Lucie, qui apprend la langue des signes française au collège.

« Manger », « boire », « gâteau », « merci » et « bonjour », la famille Chevrier s'est fixée des objectifs utiles. « La communication gestuelle n'est pas une initiation à la langue des signes française », avertit Céline Debrun. « C'est un outil de parentalité permettant d'atténuer les frustrations et les colères. Avec un geste, un enfant peut dire s'il est fatigué ou s'il a faim. » Et épargner quelques crises éprouvantes à ses parents.

Après avoir élevé trois enfants de 12 à 19 ans, Sophie et Nicolas Chevrier ont voulu tester une nouvelle approche éducative avec leur petite dernière. « C'est un moyen plus ludique d'entrer en contact avec elle avant l'arrivée de la parole vers 2-3 ans », estime Nicolas. Leur choix suscite parfois quelques interrogations. « Mes collègues me demandent pourquoi je fais ça », enchaîne cet ingénieur en management de la connaissance chez Airbus. « La nounou ne veut pas s'y mettre. Notre fils aîné aussi s'interroge : "Elle n'est pas handicapée ou sourde, elle parlera un jour", m'a-t-il dit. »

Les enfants apprenant par mimétisme, associer un besoin à un geste et à une parole requiert beaucoup d'attention. « C'est un moment d'accueil subtil des émotions de leur enfant », souligne Céline Debrun. « Pour que Camille signe, il faut qu'elle voie ses parents le faire. » Pas si facile. « Nous signons lors du repas, mais c'est plus difficile quand nous jouons avec elle car nous avons

« C'est un outil de parentalité permettant d'atténuer les frustrations et les colères. »

les mains prises », remarque Sophie. « En bons Normands, nous ne sommes pas très latins dans notre façon de communiquer », s'amuse Nicolas. « Les signes ne sont pas naturels. »

Les ateliers peuvent commencer dès 6 mois et les enfants sont en mesure d'apprendre une vingtaine de signes différents en fonction de l'implication de leurs parents. Un langage qu'ils délaisseront ensuite au profit des mots. « Cela ne retarde pas l'arrivée de la parole. C'est une forme de bilinguisme », assure Céline Debrun. « Il n'y a pas de contradiction, l'enfant utilise des signes naturellement », confirme Brigitte Hugues-Prat, orthophoniste à Blagnac, qui associe paroles, signes et pictogrammes pendant ses séances.

Chez les Chevrier, l'atelier arrive à son terme. Joignant le bout de ses doigts, Céline Debrun tapote sa joue près de la commissure des lèvres. « Tu me fais un bisou ? », demande-t-elle à Camille. « Ce geste-là, c'est sûr, on va bien l'utiliser », apprécie Nicolas, Sophie et Lucie.

# Une entreprise toulousaine invente des "KITS DE PEAU"



Maintenir en vie de la peau humaine. Un pari gagné pour l'entreprise toulousaine de biotechnologie Genoskin. Depuis 2011, le fondateur Pascal Descargues et son équipe proposent différents « modèles ». Pour cela, ils récupèrent à la sortie des blocs opératoires, et avec l'accord du patient, des échantillons de tissus cutanés. « Nous utilisons comme matière première ce qui est habituellement détruit », explique le dirigeant. Une sorte d'économie circulaire. Genoskin place ensuite la peau récupérée dans un gel qui la nourrit avec les nutriments nécessaires à sa conservation. Sans ce traitement, les échantillons meurent habituellement

**RECYCLAGE.** Depuis 2011, Genoskin fournit des "kits de peau" à l'industrie cosmétique, chimique et pharmaceutique. L'entreprise toulousaine a trouvé le moyen de maintenir en vie des échantillons de tissus cutanés humains. Une innovation qui permet d'améliorer les tests de produits avant leur commercialisation.

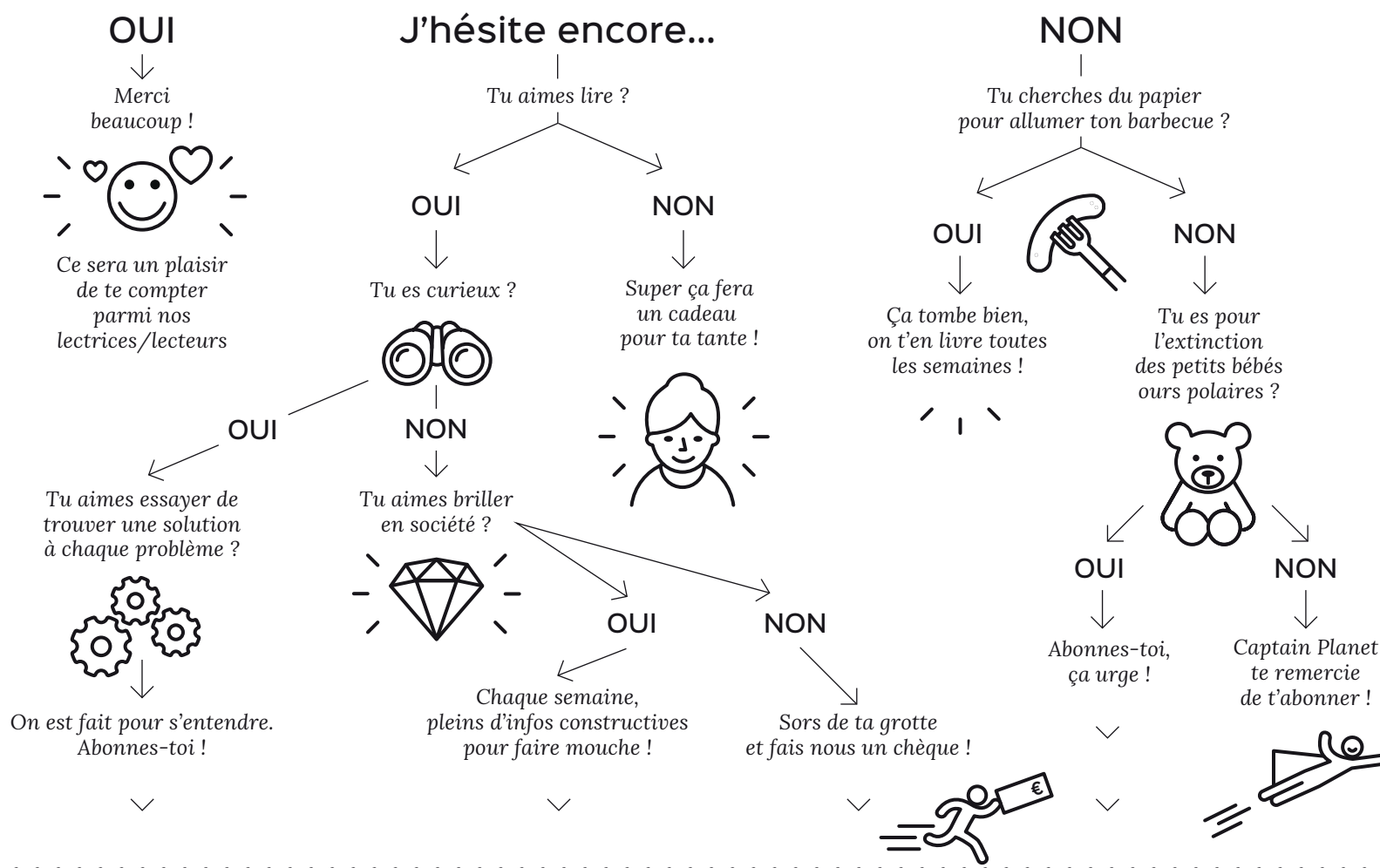
au bout de 24 heures. Mais grâce à ce procédé inédit, leur durée de vie est allongée à sept jours. Assez pour envoyer des "kits" à leurs clients français et internationaux. Ceux-ci peuvent alors les utiliser pour expérimenter, entre autres, les effets de leurs crèmes cosmétiques ou observer les réactions suite à une mise en contact avec du textile. « Notre nouveau modèle de peau contient également un système vasculaire artificiel sur lequel il est possible de tester des produits sous-cutanés, comme

des vaccins » ajoute Pascal Descargues. Ces innovations comporteraient plusieurs avantages. « Depuis la Seconde guerre mondiale, la toxicologie s'est faite sur l'animal. Notre travail permet d'éviter de tester des produits sur eux » explique-t-il. Aujourd'hui, il est aussi possible d'utiliser de la peau reconstituée artificiellement, mais d'après le scientifique, « il n'y a pas mieux que les tissus humains pour éviter les échecs cliniques ». À l'équilibre financier depuis 2016, lauréate du prix de l'innovation du Club des entreprises de l'Ouest toulousain en 2017, Genoskin trace son chemin. Une réussite appuyée par la législation internationale: les tests sur animaux sont interdits en Europe depuis 2013. « De plus en plus de pays sautent le pas comme l'Inde ou la Turquie. Nous anticipons cette révolution » conclut Pascal Descargues.

Marine Mugnier ✍

**Veux-tu**

LE JOURNAL TOULOUSAIN  
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



**ABONNEMENT 6 MOIS / 18 € :** édition papier + Web  
**ABONNEMENT 1 AN / 48 € :** édition papier + Web  
**OUI** Je m'abonne au JT !

6 MOIS  1 AN

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Mail \_\_\_\_\_

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° \_\_\_\_\_

Expire fin \_\_\_\_/\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_-\_\_\_\_

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à  
Le Journal Toulousain  
32, rue Riquet  
31 000 Toulouse

**Jt**  
LE JOURNAL  
TOULOUSAIN

# Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1<sup>er</sup> janvier 2017, fixe le prix de la ligne à 4.15€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



## AVIS D'APPEL PUBLIC



### PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction départementale des territoires  
Service environnement, eau et forêt  
Unité procédures environnementales

### AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation de création de la station d'épuration intercommunale d'Ayguésvives est ouverte sur les communes d'Ayguésvives, Bazège et Montgiscard.

Par décision du tribunal administratif de Toulouse du 20 février 2017, monsieur Michel Azimont, ingénieur retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours consécutifs du 21 avril à 9h au 22 mai 2017 à 17h.

Le dossier d'enquête, ainsi que l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est publié sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau/Operations-en-cours/Station-d-epuration-intercommunale-d-Ayguésvives>

Les pièces du dossier en support papier, dont l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie des communes d'Ayguésvives, Bazège et Montgiscard pendant la durée de l'enquête publique, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux.

En outre, le dossier est accessible gratuitement sur un poste informatique dans un lieu ouvert au public à la mairie de la commune d'Ayguésvives, place du Fort 31450 Ayguésvives, à ses jours et heures d'ouverture habituels.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies d'Ayguésvives, Bazège et Montgiscard pendant la durée de l'enquête.

Le public pourra faire ses observations et propositions de manière électronique en se rendant sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne (rubrique Publications > Enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale) :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau/Operations-en-cours/Station-d-epuration-intercommunale-d-Ayguésvives>

Il pourra adresser ses observations et propositions au commissaire-enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire-enquêteur – Enquête publique concernant la demande d'autorisation de création de la station d'épuration intercommunale d'Ayguésvives – mairie d'Ayguésvives place du Fort 31450 Ayguésvives.

Le commissaire-enquêteur recevra le public lors des permanences qu'il tiendra à la mairie d'Ayguésvives aux jours et heures suivants :

- Mercredi 26 avril 2017 de 14h à 17h
- Samedi 6 mai 2017 de 9h à 12h
- Lundi 22 mai 2017 de 14h à 17h

La mairie d'Ayguésvives est désignée siège de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant un an sur le site internet des services de l'état en haute-garonne pendant un an à l'adresse suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/eau/police-de-l-eau/operations-en-cours/station-d-epuration-intercommunale-d-ayguesvives> et sur support papier à la direction départementale des territoires et dans les mairies des communes d'ayguesvives, bazège et montgiscard pendant cette même durée

Les personnes intéressées pourront obtenir à leur frais, communication du rapport et des conclusions en s'adressant à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne – service environnement, eau et forêt – unité des procédures environnementales – 2 bd Armand Duportal, B.P. 70001, 31038 Toulouse cedex 9.

Des informations peuvent être demandées à la communauté d'agglomération du Sicoval, personne responsable du projet.

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation de création de la station d'épuration intercommunale d'Ayguésvives, par arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus.

## VENTE AUX ENCHERES



**Maître Christophe DULON**  
Avocat au Barreau de Toulouse  
20 place Occitane 31000 TOULOUSE

### VENTE AUX ENCHERES DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE JEUDI 08 JUIN 2017 A 14H00

**Des biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier sis 8 Chemin de Tissié 31100 Toulouse, figurant au cadastre de la ville de Toulouse sous la référence 843 BE 82, soit le lot n°2, un appartement type studio ( T1 ) au rez-de-chaussée du Bâtiment A, et le lot n°36 un parking au sous-sol. Le logement n'est pas occupé.**

### MISE A PRIX : 24.000 EUROS

**Dates et heures de visite  
22 Mai 2017 entre 12h et 13h**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté /  
- au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de TOULOUSE  
- ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

## CONSTITUTIONS



**Patrick PARTOUCHE**  
Avocat  
19 Chemin de Nicol  
31200 - TOULOUSE

Aux termes d'un acte sous seing-privé en date à TOULOUSE du 20 Avril 2017, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : PUECH FORMATION  
**Forme** : Société par Actions Simplifiée  
**Capital social** : 5000 € en numéraire intégralement libéré.

**Objet** : la formation dans le domaine de la sécurité incendie et des personnes, la vente de tous matériels de protection incendie, la réalisation pour son compte ou pour le compte d'autres personnes physiques ou morales de prestations d'entretien et de révision de matériels incendie, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

**Durée** : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS

**Siège social** : Lotissement Artisanal Louis Bréguet (31700) CORNEBARRIEU

**Cession d'actions** : Toutes les cessions d'actions à l'exception des cessions d'actions entre actionnaires sont soumises à un droit de préemption et d'agrément. Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 mois à compter de leur acquisition ou de leur souscription.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quelque soit le nombre de ses actions au jour de la décision collective, trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée. Chaque action donne droit à une voix

**Président** : Nicolas PUECH, demeurant 5 Rue Isaac Newton à BLAGNAC (31700) a été désigné comme président

**Immatriculation** : RCS TOULOUSE.

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAVERES du 24 Avril 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

**Dénomination** : DM CUISINE CONCEPT

**Siège** : 270, Route de la Berneze 31370 SAVERES

**Durée** : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 3 000.00 Euros

**Objet** : Bureau d'études spécialisé dans les cuisines collectives, buanderies et autres équipements relatifs à la restauration ; Audit et conseils ; Tous autres travaux pouvant se rapporter à ces domaines d'activités.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Bruno Pascal René DA MALVIDADE, demeurant 270, Route de la Berneze 31370 SAVERES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis,  
Le Président

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BESSIERES du 14 avril 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,

**Dénomination sociale** : Roulin Anthony Maçonnerie Générale

**Siège social** : 64 Impasse Germaine Tillon, 31650 BESSIERES

**Objet social** : en France et à l'étranger la maçonnerie et tout autre travaux, l'achat et la revente de matériaux liés à cette activité

**Durée de la Société** : 99 ans,

**Capital social** : 1 000 euros,

**Gérance** : Monsieur Roulin Anthony demeurant 64 Impasse Germaine Tillon, 31650 BESSIERES

Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

## SOCIETE CIVILE DE MOYENS BOULOT-FAYADA

Capital Social 1.000 €

POLYCLINIQUE DU PARC

105 Rue Achille VIADIEU

31078 TOULOUSE

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile de moyens

- DENOMINATION : SOCIETE CIVILE DE MOYENS BOULOT-FAYADA

- SIEGE SOCIAL : POLYCLINIQUE DU PARC 105 Rue Achille VIADIEU 31078 TOULOUSE

- OBJET : Mise en commun de moyens auprès des associés

- DUREE : Vingt années à compter de l'immatriculation au RCS

- CAPITAL : Mille euros

- APPORTS EN NUMERAIRE : Mille euros

- GERANCE :

le docteur Jacques BOULOT, né le 26 Décembre 1957 à Bagnols sur Cèze, de nationalité française, demeurant 236 Chemin de Tournefeuille, 31300 Toulouse,

et le docteur Paul FAYADA, né le 26 Mai 1960, à Bagnols sur Cèze, de nationalité française, demeurant 236 Chemin de Tournefeuille, 31300 Toulouse.

- CESSION DE PARTS : Libre entre associés ou au successeur dans l'activité professionnelle, soumise à agrément dans les autres cas

- IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Dénomination : SAS LAH,SASU au capital de 3000,00 €, SIEGE : 196 route de Seysses 31100 TOULOUSE, 809 576 606 RCS TOULOUSE. L' AGE, du 01/04/2017 tenue à Toulouse a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle de: GOLDEN NÉGOCE et ce à compter du 01/04/2017. Et de transférer à cette même date son siège social de : ancienne adresse : 196 route de Seysses 31100 TOULOUSE à sa nouvelle adresse : 1 place du Capitole 31000 TOULOUSE.

Modifications au RCS TOULOUSE.

**Infogreffe.fr** : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.



L'INFORMATION LÉGALE SUR LES ENTREPRISES





RAOUL GIBAUT

# MEDRANO

NOUVEAU SPECTACLE!

LES MEILLEURS NUMEROS AU MONDE!

## LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE

**TOULOUSE**  
**PARKING DU ZÉNITH**  
**DU 28 AVRIL AU 8 MAI**

**\*PROMOTIONS EXCLUSIVES**  
**SUR [WWW.CLUBDUCIRQUE.FR](http://WWW.CLUBDUCIRQUE.FR)**

**PLACES A GAGNER !**

Gagnez en envoyant un mail à : [redaction@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)  
Mettre en objet : Jeux concours  
\*Dans la limite des stocks disponibles

**[www.cirque-medrano.fr](http://www.cirque-medrano.fr)**